N° 819 — CINQ CENTIMES — Mardi 30 Décembre 1890

RÉDACTION & ADMINISTRATION : ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 21 — TOURCOING, rue Verte, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.
L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES ..... 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES ..... 0 fr. 50
FAITS DIVERS ..... 0 fr. 75
LOCALES ..... 1 fr. 50

TÉLÉPHONE

Elections sénatoriales du 4 Janvier 1891

Candidats des Congrès Républicains

NORD

MAXIME LECOMTE
Docteur en Droit, Député du Nord

PAS-DE-CALAIS

HUGUET
Sénateur sortant, Ancien Maire de Boulogne-s/Mer

CAMESCASSE
Commandeur de la Légion d'honneur, Ancien Préfet, Ancien Député du Pas-de-Calais

DEPREZ
Cultivateur, Vice-Président du Conseil général, Député du Pas-de-Calais

BOUILLIEZ
Cultivateur, Conseiller général du Pas-de-Calais

La "Marseillaise"

On sait qu'il y a encore, en France, des personnes à qui la *Marseillaise* donne des attaques de nerfs. Cette musique révolutionnaire et diabolique les exaspère. Pourquoi ? On leur a raconté des légendes sur l'hymne de Rouget de l'Isle. L'erreur la plus commune consiste à croire que la *Marseillaise* fut le chant favori du peuple sous la Terreur. La vogue était alors au *Ça ira* ! qui fut le véritable chant révolutionnaire, bien qu'à Forigine, en 1790, Marie-Antoinette l'eût joué sur son clavecin, à l'heure où les fédérés accouraient de tous les points de la France pour assister à la grande Fédération du 14 Juillet.

« Ce chant national entre tous, a dit Michelet, rimé pesamment, fortement, toujours sur les mêmes rimes, comme les commandements de Dieu et de l'Eglise, marquait admirablement le pas du voyageur qui voit s'abréger le chemin. Abrégé, concentré dans une ronde furieuse et de vertige, il devint le meurtrier *Ça ira* de 1793. Celui de 1790 eut un autre caractère. »

On juge de la stupéfaction et de l'effarement des personnes auxquelles la *Marseillaise* donne la chair de poule, lorsque le bruit se répandit naguère que le cardinal Lavigerie, en personne, venait de faire exécuter l'hymne de Rouget de l'Isle devant les officiers de la flotte et que, par un raffinement de jacobinisme, il l'avait fait exécuter par la musique des Pères blancs. Quelques âmes dévotes virent, dans ce scandale, la certitude que la fin du monde était proche.

Les journalistes bien pensants firent chorus, naturellement, et tancèrent vertement le prince de l'Eglise qui avait condamné de pauvres religieux à ce supplice, inconnu de la sainte Inquisition : jouer la *Marseillaise !* La vérité nous oblige à reconnaître que le cardinal s'est fort peu ému des vituperations des censeurs l'ont accablé. « Je suis, disait Thiers, un vieux parapluie sur lequel il a beaucoup plu. » C'est une comparaison à laquelle le cardinal a dû songer quelquefois dans ces derniers temps. Depuis qu'il a déclaré que le devoir des Bons Français était de se rallier à la République sans arrière-pensée, il pleut sur lui à verse. Mais, tout mouillé qu'il est, il tient tête aux Pères laïques de l'Eglise, qui l'excommunient à tour de bras.

Il leur donne notamment une excellente leçon sur le chapitre de la *Marseillaise*, dans le *Bulletin des missions d'Afrique*. Cette leçon va les désespérer, car le mal est bien plus grand qu'ils ne l'avaient pensé. Hélas ! ce n'est pas à Alger seulement que les *Pères blancs* jouent la *Marseillaise*. On la joue partout où flotte le drapeau de la France. « Nous la jouons, dit le cardinal, partout dans nos collèges, à Alger, à Jérusalem, à Malte, et lorsqu'on reçoit solennellement nos missionnaires, c'est encore par la *Marseillaise* qu'on les salue. Mgr. Livinhac lui même, mon vénérable coadjuteur et le chef de nos missions avec moi, lorsqu'il est revenu à Zanzibar après avoir échappé à tous les périls a été salué aussi par la *Marseillaise*, en se rendant avec nos Pères à la réception solennelle du sultan de Zanzibar. » Enfin, M. Le Myre de Vilers, ancien résident à Madagascar, a déclaré que les élèves du collège des jésuites de Madagascar jouent la *Marseillaise* avec entrain, toutes les fois qu'il leur rendait visite. Quoi ! les jésuites eux-mêmes ? C'est le coup de grâce pour les pauvres cléricaux qui tombent en épilepsie aux premières notes de cette musique infernale.

M. Lavigerie veut bien leur expliquer ensuite qu'à l'étranger, la *Marseillaise* ne peut avoir le caractère révolutionnaire qu'il leur plaît de lui attribuer. C'est tout simplement le chant national dont l'air symbolise la patrie française. Est-ce que, par hasard, on voudrait empêcher la France d'avoir son hymne national, comme l'Angleterre, comme l'Italie, l'Allemagne et tous les pays du monde ? C'est comme si les légitimistes — en admettant qu'il en existe encore — se scandalisaient de voir le drapeau tricolore flotter sur la porte de nos consulats. Faudrait-il, pour leur faire plaisir, arborer le drapeau blanc ? Nos ancêtres seraient bien almables de nous dire si l'air national est celui du jeune et beau Dunois : *Partant pour la Syrie* ou l'air d'Henri IV ?

Quoiqu'il en soit, c'est un prince de l'Eglise qui leur donne une leçon de patriotisme, et il ne saurait nous déplaire de voir M. Lavigerie défendre contre ses détracteurs ordinaires l'hymne que la France républicaine a adopté, dont les mâles accents retentissent dans toutes les cérémonies officielles et que le second empire, après l'avoir sévèrement proscrit, faisait jouer à l'heure du danger pour électriser les courages et soulever la France contre l'étranger.

On peut dire tout le mal qu'on voudra de la *Marseillaise*. Quand la patrie est en danger, quand on veut faire sortir de la foule des héros et des vengeurs, quand on veut donner à une armée l'élan qui emporte tout et qui fait mépriser la mort, c'est la *Marseillaise* qui éclate dans les airs comme un appel à la victoire.

Pour un chant « révolutionnaire » c'est assez bien, et cela suffit.

Un vieux République.

Le Contrat de Louage

La loi sur le contrat de louage et sur les rapports des agents des chemins de fer avec les compagnies est promulguée aujourd'hui. En voici le texte :

Article 1er. — L'art. 1780 du Code civil est complété comme il suit :

« Le louage de service, fait sans détermination de durée, peut toujours cesser par la volonté d'une des parties contractantes.

» Néanmoins, la résiliation du contrat par la volonté d'un seul des contractants peut donner lieu à des dommages-intérêts.

» Pour la fixation de l'indemnité à allouer le cas échéant, il est tenu compte des usages, de la nature des services engagés, du temps écoulé, des retenues opérées et des versements effectués en vue d'une pension de retraite, et, en général, de toutes les circonstances qui peuvent justifier l'existence et déterminer l'étendue du préjudice causé.

» Les parties ne peuvent renoncer à l'avance au droit éventuel de demander des dommages-intérêts en vertu des dispositions ci-dessus.

» Les contestations auxquelles pourra donner lieu l'application des paragraphes précédents, lorsqu'elles seront portées devant les tribunaux civils et devant les cours d'appel, seront traitées comme affaires sommaires et jugées d'urgence. »

Art. 2. Dans le délai d'une année, les compagnies et administrations de chemins de fer devront soumettre à l'homologation ministérielle les statuts et règlements de leurs caisses de retraites et de secours.

L'Emplacement de l'Exposition

Sauf les bâtiments qui doivent être conservés à titre définitif, toutes les constructions de l'Exposition, y compris les immenses galeries des industries diverses, sont démolies.

Il en reste encore debout, sur la ligne parallèle à la galerie des machines, que la caisse des quatre pavillons métalliques qui vont disparaître à leur tour, au premier jour.

Le vaste espace qui s'étend du pont d'Iena jusqu'à la rue transversale créée récemment au milieu du Champ de Mars, aujourd'hui livrée à la circulation des voitures, est maintenant entièrement, déblayé et recouvert de pelouses sillonnées par des chemins, des allées et des sentiers allant dans toutes les directions.

De l'autre côté de la rue en question, c'est-à-dire entre le palais des Arts et la galerie des Machines, on voit couchées sur le sol les fermes, colonnes, poutres de fer provenant de la démolition des galeries des industries diverses, matériaux métalliques qui représentent un poids de dix millions de kilogrammes et dont l'enlèvement, qui ne pourra se faire que petit à petit, a été retardé par les gelées.

Malgré le froid on commence à démolir les murs des caves, des égouts, des canalisations et autres substructions qui avaient un développement depuis de huit kilomètres.

Dans quelques jours l'emplacement de la section principale de l'exposition sera entièrement transformé et, dès la première quinzaine du mois de février prochain, on commencera les plantations d'arbres du parc projeté.

La Garde des Voies ferrées

La première expérience qui vient d'être faite dans divers corps d'armée, sur la mobilisation des réservistes territoriaux affectés à la garde des voies ferrées, a présenté un très grand intérêt et a donné lieu à des observations qui en montrent la nécessité.

Il s'agit, on le sait, d'un service tout nouveau, dont l'organisation date à peine de quelques mois et dont le mécanisme n'est même pas encore réglementé.

Ce service a pour but d'assurer la libre circulation des transports stratégiques de mobilisation et de concentration en cas de guerre ; dans la plupart des zones, il ne s'agit que de préserver les ouvres d'art ou de prévenir les tentatives de déraillement contre les étrangers malintentionnés établis à demeure sur notre territoire ; à proximité de la frontière, il faudrait, en outre, s'opposer aux incursions des patrouilles de cavalerie ennemie s'efforçant de détruire certaines parties du matériel fixe.

Cette diversité d'opérations résultent naturellement de grandes différences dans les précédés à employer.

A ce point de vue, l'essai a eu le grand avantage de déterminer les principes techniques qu'il conviendra d'adopter et d'appliquer.

D'autres constatations ont encore été faites au cours de l'expérience effectuée pour quelques corps d'armée.

Les hommes convoqués sont généralement âgés de quarante et quarante-cinq ans.

On s'est aperçu qu'un assez grand nombre d'entre eux ne connaissent ni le fusil nouveau à répétition, ni même l'arme à laquelle on fait à nouveau appel, notamment le fusil Gras, et non avec le fusil Lebel, qu'ils feraient leur service le long des voies ferrées et dans les gares en cas de guerre.

On n'a pas été peu surpris non plus de reconnaître que les vêtements militaires attribués à ces réservistes territoriaux ne sont pas assez amples pour eux ; il était trop tard pour y remédier, et, dans un corps d'armée, les hommes ont monté la garde avec des capotes qu'ils ne pouvaient boutonner, tandis que, dans un autre corps d'armée, on ne leur a distribué ni veste ni capote.

Il est donc extrêmement heureux que l'essai ait été fait, car on va sans retard remédier à ces défectuosités dont les inconvénients auraient été fort graves, si on ne les avait constatés qu'au moment même de la mobilisation.

Le Portefeuille de pansement

M. de Freycinet vient de prendre une série de mesures fort intéressantes :

Dorénavant, chaque officier ou soldat recevra au moment de la mobilisation un paquet de pansement fourni par le service de santé, qu'il portera dans la poche inférieure de son dolman veste ou capote.

Ce paquet, qui a la forme d'un petit portefeuille plat, se compose :

» 1° D'une enveloppe extérieure en tissu de coton ;

» 2° D'une deuxième enveloppe en tissus caoutchouté, mettant le contenu à l'abri de l'humidité ;

» 3° D'un gâteau de ouate rendu *aseptique* par le séjour préalable dans une solution de bichlorure de mercure à 1/1000. Ce gâteau est contenu dans un morceau de tarlatane pour empêcher son effritement. Il peut se diviser en deux parties dans le cas de blessure double (trous d'entrée et de sortie de la balle).

» 4° D'une petite compresse en gaze de soie également aseptisée par le bichlorure ;

» 5° D'un morceau de tissu caoutchouté analogue à celui de la deuxième enveloppe, empêchant le desséchement de la plaie et du pansement ;

» 6. D'une bande de 6 centimètres de large et de 7 mètres de long en gaze de soie, également bichlorurée ;

» 7. Enfin, de deux épingles de sûreté, *ouvertes* de nouvelles enveloppes de papier et mises entre les deux enveloppes pour que le métal ne soit pas attaqué par le bichlorure de mercure.

Le paquet antiseptique a l'avantage d'abord de fournir au médecin du régiment un matériel de pansement presque suffisant pour les premiers besoins du champ de bataille, sans qu'il soit obligé d'avoir recours à ses approvisionnements.

Et aussi de mettre rapidement la blessure à l'abri de l'infection qui pourrait lui être apportée par son contact avec les doigts ou avec la terre.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing.

Les Funérailles de M. Emile Richard

Paris, 28 décembre. — Ainsi que nous vous le faisions pressentir dans une précédente dépêche, l'autorisation de faire partir de l'Hôtel de ville le cortège funèbre de M. Emile Richard a été refusée aux conseillers autonomistes.

En effet, une note officieuse annonce que les obsèques du président du conseil municipal auront lieu lundi à midi et que le convoi partira du domicile du défunt, 11, rue Boissonnade.

Les ouvriers du Bâtiment

Paris, 28 décembre. — M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique a présidé aujourd'hui la distribution solennelle des récompenses accordées aux ouvriers de l'industrie du Bâtiment.

Aux côtés du ministre, se trouvaient le commandant Maigret, représentant le président de la République, M. Bertrand, président des Chambres syndicales.

M. Bertrand a prononcé un discours dans lequel il a entretenu le ministre du projet relatif à l'institution du Conseil Supérieur du travail tel que le prépare, suivant lui, on n'a pas réservé une assez grande place aux patrons.

M. Bourgeois a prononcé une courte allocution dans laquelle il a fait un rapide exposé de la question sociale, puis il a remercié les chambres syndicales des grands services qu'elles rendent au gouvernement par leurs lumières et leurs conseils pour la solution des problèmes sociaux et économiques qui intéressent à un si haut point la classe ouvrière.

Après la distribution des récompenses, un banquet a eu lieu à l'hôtel Continental, sous la présidence de M. Bourgeois.

Faits Divers Télégraphiques

De nos correspondants spéciaux

DÉSERTEURS ALLEMANDS. — Nancy, 28 décembre. — La désertion allemande ne se ralentit pas à notre frontière. Deux soldats du 10e uhlans sont arrivés à Nancy. Tous deux ont demandé à contracter un engagement dans la légion étrangère.

Ils invoquent pour expliquer leur conduite, toujours les mêmes raisons : détestable nourriture, mauvais traitements.

Ce sont les officiers qui les brutalisent le plus à coups de pied ou de canne. L'un de ces militaires portait derrière la tête les traces évidentes de la cruauté de ses chefs.

LA SOMBREUIL. — Paris, 28 décembre. — Mlle de Sombreuil devait faire, hier soir une conférence à la salle des Capucines, sous le titre de *Mes prisons*. Cette conférence n'a pas eu lieu, Mlle de Sombreuil ayant été empêchée au dernier moment. On a dû obligé de rendre l'argent au public (20 fr. par personne).

Nouvelles Etrangères

Un Médecin Français en Russie

Saint-Pétersbourg, 28 décembre. — Le docteur Chumberland, venu à Saint-Pétersbourg pour l'inauguration de l'Institut de médecine expérimentale, a fait une visite à l'Académie militaire de médecine. Quand le chef de l'Académie a présenté le docteur français aux étudiants, ces derniers ont répondu à la présentation par un tonnerre d'applaudissements.

M. Chamberland a dit alors, en français : « C'est en qualité de disciple de Pasteur que j'accepte vos applaudissements, messieurs ; je vous remercie de le vous prouvés de les transmettre à leur adresse à mon retour en France. » Une nouvelle salve d'applaudissements a répondu à ces paroles.

Le Grand-Duc Constantin

Saint-Pétersbourg, 28 décembre. — L'état de santé du grand-duc Constantin, oncle du czar, a empiré soudainement.

Sa faiblesse est extrême et les proches parents du prince, accourus à son chevet au château de Paulovsk, attendent sa mort d'un moment à l'autre.

ODIEUX ATTENTAT
SUR UNE JEUNE FILLE

On nous télégraphie de Toulon :

La fête de la Vierge Marie, célébrée ces dernières fêtes de Noël, a été malheureusement disparaître le plein jour.

Cette enfant est âgée de 12 ans ; elle est étant d'un tempérament très précoce. Elle avait été chargée par ses parents de faire quelques provisions et elle emportait de quelque monnaie blanche, d'une pièce de 10 francs.

Elle est partie à la halle aux poissons, puis chez un pâtissier, sans changer de pièce d'or.

Depuis on n'a plus retrouvé trace de la fillette.

Les recherches faites partout par la famille et les nombreux amis du père n'ont amené aucun résultat.

Tous les cochers ont été interrogés.

La police et la gendarmerie opèrent depuis deux jours des investigations, mais sans obtenir aucun résultat.

La jeune fille n'avait aucune fréquentation.

On suppose qu'il s'agit d'un audacieux enlèvement.

Marseille, 29 décembre. — Hier soir une dépêche du Parquet de Marseille est venue annoncer que la petite Angèle était dans un hôtel de cette ville ; elle a déclaré qu'elle avait été entraînée par un individu dont elle a donné le signalement et qui aurait subi des outrages au sujet desquels un examen médical fixera la justice.

M. Méric part pour Marseille.

LE DRAME DE CHANTELLE

(Nouveaux détails)

On télégraphie de Riom, 28 décembre :

L'instruction de l'affaire de Chantelle n'est pas encore terminée.

On perquisitionne maintenant chez les gens connus dans cette ville sous le nom de Mme Achet. Un officier de l'armée territoriale, qui habite Paris et qui avait connu autrefois l'accusée, a reçu la visite d'un commissaire de police.

Ce dernier venait perquisitionner en vertu d'une commission rogatoire du parquet de Riom.

L'officier, qui a dans ses tiroirs une épaulée avec de nombreux revolvers, a manifesté une surprise voisine de la stupéfaction en voyant le commissaire procéder lentement et avec une défiance inquiète les revolvers.

C'est après quelques instants seulement que l'officier a su le motif de cette visite inattendue.

Absolument rien de nouveau n'a été découvert.

Cette affaire pourrait bien avoir un dénouement auquel on ne songeait guère au début : la mort de l'accusée.

Mme Achet, qui a essayé de s'asphyxier, est, depuis sa tentative, dans un état lamentable. Les forces vont en diminuant rapidement. Elle ne prend que du lait et en très petite quantité chaque jour.

C'est Me Demange qui défendra Mme Achet devant la cour d'assises.

UN EXEMPLE A SUIVRE

On n'a pas, en Allemagne, les mêmes égards qu'en France pour les congrégations non autorisées.

Deux rédemptoristes, qui avaient organisé une mission dans une église de Posen, ont été obligés, par ordre supérieur de suspendre leurs prédications, les rédemptoristes figurant parmi les congrégations religieuses non tolérées. Le soir même le Père Lablenski a annoncé cette mesure aux fidèles réunis et il a quitté la ville avec son collègue. La quête des prédicateurs avait été soigneusement cachée ; les journaux religieux avaient été priés de ne pas s'occuper de cette mission.

Le Mouvement gréviste

EN ANGLETERRE

Londres, 28 décembre. — Bien que la situation de la grève sur les chemins de fer du Nord ne soit pas sensiblement changée, il semble toutefois qu'il y ait tendance vers une solution du conflit dans un sens favorable aux compagnies.

Les chefs grévistes déclarent toutefois qu'ils pourront tenir encore longtemps.

Les directeurs des Compagnies déclarent qu'ils sont disposés à traiter directement avec leurs employés, mais ils se refusent à ce que des représentants de l'Union coopérative soient admis aux conférences qui auraient lieu.

« Un grand meeting de citoyens d'Edimbourg a eu lieu hier.

On y a nommé une commission qui devra offrir ses bons offices en vue d'amener une entente entre les deux parties.

En attendant, le service des marchandises reste en souffrance, celui des voyageurs n'est un peu amélioré.

Londres, 28 décembre. — Les compagnies de chemins de fer intentent des poursuites à un grand nombre de grévistes, pour violation de leurs contrats de travail.

D'autre grévistes sont poursuivis pour intimidation exercée contre les quelques ouvriers qui employés qui restent en fonctions.

La Compagnie Calédonian, qui fournit le lagonnat à la marine, a informé ses employés, les a priés, les a fait expulser derrière eux, comme insolvables.

Un cortège de grévistes qui a eu lieu hier à Dundee a été acclamé par le peuple.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 86

Mortes et Vivantes

DEUXIÈME PARTIE

LES FILLES

Un jour, vaguement, il avait entendu des bateliers parler de deux filles très fortes comme écuyères et dont les noms l'avaient frappé : Lorenza et Giovanna.

Ce ne pouvait être que les deux sœurs.

Il y avait de cela cinq ans.

Donc elles devaient vivre encore, à moins de quelque accident comme il en arrive souvent dans cette carrière aventureuse.

— Et vous, reconnaîtriez-vous ? demanda Georges Dambert.

Les yeux du pauvre diable s'emplirent d'une tendresse infinie.

Il n'eut pas besoin de parler.

Son regard voulait dire :

— Oublie-t-on des petites qu'on a élevées ?

Ce langage était si clair que Dambert, très ému, lui dit :

— Vous les aimiez donc ?

— Oui.

— Vous en avez pris soin.

— Je ne pouvais pas leur procurer de grandes douceurs, car dans notre métier on n'amasse pas de sous, mais ce que nous pouvions faire nous le faisions. Peut-être est-ce leur meilleur temps qu'elles ont passé avec nous.

Il ajouta en se recueillant comme s'il était essayé de les revoir dans ses souvenirs :

— Elles étaient si gentilles qu'il aurait fallu être des monstres pour ne pas s'y attacher. Le né était une brune, aux yeux pétillants, une petite figure ronde et vive, toujours aux gonous de sa sœur ; l'autre chétive fonsé, avec les plus beaux cheveux que j'aie vus, des yeux grands comme ça, bleus, des dents superbes.

Elle doit être bien belle aujourd'hui. Une peau de marquise !

Elles s'adoraient toutes deux ! Jamais de querelles !

C'était un plaisir de les voir dormir l'une auprès de l'autre, la main dans la main, et je ne m'endormais pas moi-même, sans m'assurer qu'elles étaient bien !... Pauvres petites !...

— C'étaient nos filles. J'aurais voulu ne jamais les quitter, mais il fallait vivre et gagner son pain.

— Les retrouverie-vous, demanda Dambert.

— Certes ! si j'étais riche et libre.

— Je le serai pour vous.

— Alors, Excellence, sous le Tyrolien, vous n'avez pas besoin de mes services et vous les retrouverez bien sans moi.

— Comment ?

— Rien n'est plus facile.

Le joueur de clarinette n'était pas de ceux qui sont à l'affût des occasions et saisissent aux cheveux la fortune quand elle passe à leur portée.

Georges Dambert l'interrogea d'un geste en tremblant d'être trop pressant.

Le major Campavrol aurait vendu son procédé le plus cher possible.

Le Rosso le donna pour rien.

— Monsieur, dit-il, vous venez de Paris ?

— En effet.

— Entrez dans un cirque. Demandez l'adresse des agences où on engage les sujets. On doit y connaître ces deux noms : Lorenza et Giovanna. Vous saurez alors ce que vous voulez savoir et vous trouverez ce que vous cherchez. Vous voyez bien que je ne peux vous être bon à rien.

Georges Dambert lui tendit la main.

— Vous êtes un brave homme, dit-il, et je vous remercie.

A midi, il entrait chez le curé.

C'était un vieux prêtre, simple et respectable, dont la mémoire était très affaiblie par les ans.

Ils fouilleront ensemble les registres de la paroisse.

On y découvrit le nom de Giovanna.

L'enfant avait été baptisée sous le 15 janvier 1868, sans autre nom.

Son parrain et sa marraine ont pour nom, Simonetta Solari.

Elle était née à Lucc et

XXIV

RÉTROCTES

Les clercs de notaire ne sont peut-être pas donés de toutes les vertus, mais on ne saurait en guère leur refuser une qualité.

Nous parlons surtout des clercs de campagne qui ressemblent à Victorien Sogot.

Semi-bourgeois, semi-paysans, ils sont ce qu'on appelle dans le langage familier qui est le plus expressif de tous, féconds en expédients, rusés et débrouillards.

Victorien possédait ce dernier trait, et il était débrouillard.

En dix secondes, il avait compris la lettre de Georges Dambert.

En quatre-huit heures, il avait exécuté ses instructions.

Seulement, comme en partant de la gare de Lyon pour Milan, Georges Dambert avait pris de ses nouvelles, il devait en être informé, il en résultait qu'après avoir accompli leur voyage avec toute la célérité possible, ils arrivaient à Paris à peu près en même temps.

Quand la voiture de Georges Dambert entra dans une gare de Cours-la-Reine, il était près d'une heure et demie du matin.

La vestibule était encore éclairé.

Papa dénidi sur un divan, prendait son maître avec la patience d'un chien d'aveugle.

Au bruit des roues sur le sable de l'allée, il se leva vivement et ouvrit la porte.

L'aspect étrange du compagnon que le voyageur ramenait ne l'étonna pas médiocrement.

Le nègre dans ses pérégrinations, en avait vu de plus d'une sorte, depuis les indigènes des Antilles, où il avait passé son jeune temps, jusqu'aux Peaux-Rouges de la pampa et aux Indiens du Texas.

Quand on a roulé d'un bout à l'autre de l'Amérique et vu ce que l'on appelle bévues, pas pour un long personnage déchiqueté en un squelette, vêtu à la tyrolienne, avec une tête d'oiseau et armé d'une clarinette ne saurait.

A Courbevoie, cependant, c'est un accoutrement insolite.

Papa fut distrait de son examen par une question du maître.

— Il n'est vous personne ?

— Si.

— Et tu ne me le dis pas ?

— Un monsieur avec une lettre de vous.

— Quand est-il arrivé ?

— Vers dix heures.

— Où est-il ?

— Il dort.

— Quelle chambre ?

— Jaune, à l'extrémité du corridor.

— Bien. J'y vais.

Dambert prit son compagnon, et alors, — Donne-moi ta lettre, gentilhomme, ordonna-t-il, et veille à ce qu'il ne manque de rien.

Quelques instants après, le joueur de clarinette était installé dans une superbe cheminée où quelques bûches qui avaient des délices d'une coquette, et pourvue de tous les rafraîchissements de haute nécessité.

Le Sang du Christ, se dit-il, c'était donc le chef du palais que notre ami Giovanna !

Jamais le pauvre hère n'avait été si bien logé.

A quelques pas de sa porte, Georges Dambert frappait à une autre.

Victorien Sogot dormait avec la tranquillité d'un homme dont la conscience est pure et que les fantômes du remords n'ont jamais assiégé.

Il fut réveillé en sursaut à la seconde surprise.

— Entrez, cria-t-il.

A l'appel de Georges Dambert, il s'écoula et dit :

— Déjà de retour ?

— En cas vous contrariait ?

— Oui.

— Pourquoi ?

— Parce que si vous aviez revenu que demain, j'aurais pu vous donner de meilleures nouvelles.

— Ah !

— Un renseignement complet et positif.

— Le sort de Dambert ne le quitte tout pas.

— Peut-être, acéta-t-il, vous rendrais-je ce délai celle que vous cherchez... si toutefois elle vit encore.

Dambert prit une chaise, et l'approcha du chevet du clerc.

— Raconte-moi ce que vous savez, dit-il.

Victorien se frotta les yeux et retrouva ses souvenirs.

— C'est bien simple, s'était dans la maison des gens auxquels on avait confié la dite maison et qui n'ont que de la peine à suffire. Au reçu de votre lettre, j'ai pris la voiture du châteauroux et le train pour Lisieux. Je suis allé à pied jusqu'à la maison de Boussac. Beaucoup m'ont pas grand'chose, rait difficile de s'y prendre. Il y a tout au plus une trentaine de maisons, mais il faut avoir droit à celle-ci, mais, au lieu de passer, en passant par cette maison, dont elle du pays Campavrol qui m'a pas laissé de la dont sait venir. Le gamin, vieux bonhomme, vit de sa petites rentes. Je lui ai demandé s'il avait connu Perrine. Certainement. Il en souvenait comme d'hier. Perrine, il lui a pouvoir connu, il l'a connue, elle est du pays. Quand elle fut chargée de la petite fille, elle resta chez nous et y resta de 15 ans. Il donnait pour l'élever. Personne ne se doutait de savoir d'où l'enfant était venu. Paris est vaste des nourrissons de tous côtés. Il n'est pas vrai que tout ils ne sont pas bâtards. Parfois, les gens de la campagne ont des enfants de leur sang. A ce moment-là, il y avait à Boussac un ouvrier de bonne famille, mais dépourvu de ressources, qui demandait un nourrisson à nourrir. Le nourrisson, c'est le petit Dambert, qui fut de bonne heure, le chef de la route à traverser.

— Le sang de cette famille...

— Ne t'inquiète pas de cela, interrompit le Dambert, répète bien ce que tu sais.

— Vous ne vous attendez pas à ce que je vous dise que Victorien sait un petit peu tout ce qui est bien naturel.

Il parvenait de Perrine et de Dambert, et de Perrine et de Dambert, et de Perrine et de Dambert, et